



**Numéro 90**  
**Mai 2025**

CPPAP: 1227 S 05317

ISSN: 1628-3686

**Dans ce  
numéro**

- Éditorial
- Dossier:  
La Sécu, elle est à Nous !
- Les instances de l'UD  
Communiqués et motions
- Égalité professionnelle
- Élections MSA
- L'actu des syndicats..



## On ne vit pas pour travailler, on travaille pour vivre !

Quelle agression le matin quand le réveil sonne pour se rendre au turbin. Allez gagner notre croûte pour avoir les moyens de vivre, de réaliser nos projets et d'être heureux, c'est le souhait de tout un chacun ; c'est cet espoir qui nous permet d'accepter la violence du réveil. Cependant, supporter d'être abusé, exploité, et s'appauvrir au fur et à mesure de l'inflation est vraiment insupportable. Constaté que les fermetures des classes n'ont de cesse, que notre protection sociale collective et notre santé publique se réduisent au fur et à mesure des lois de finance de la sécurité sociale. Subir les ordres d'une hiérarchie de collaborateurs d'entreprises zélés où la/leur compétence fond à force de s'appliquer à respecter le système de gouvernance issu des écoles du management des news cadres ...!

C'est terrible d'observer la montée de la médiocratie, celle-ci devient un fait de société et de gouvernance de toutes les strates économiques et sociales, où des individus médiocres accèdent à des positions de pouvoir en raison de leur conformité et de leur soumission au système de normalisation qu'ils soient individuellement compétents ou non ! « Rangez ces ouvrages compliqués, les livres comptables feront l'affaire. Ne soyez ni fier, ni spirituel, ni même à l'aise, vous risqueriez de paraître arrogant. Atténuez vos passions, elles font peur. Surtout, aucune "bonne idée", la déchiquteuse en est pleine. Ce regard perçant qui inquiète, dilatez-le, et décontractez vos lèvres ; il faut penser mou et le montrer, parler de son moi en le réduisant à peu de chose : on doit pouvoir vous caser. Les temps ont changé. Il n'y a eu aucune prise de la Bastille, rien de comparable à l'incendie du Reichstag, et l'Aurore n'a encore tiré aucun coup de feu. Pourtant, l'assaut a bel et bien été lancé et couronné de succès : les médiocres ont pris le pouvoir. ». **Alain Denault** a parfaitement traité cet écosystème, étau de la mort sociale lente, devenant la nouvelle norme sociale, dans son livre dont le titre est : La Médiocratie, politique de l'extrême centre et « Gouvernance ».

L'augmentation de la durée de cotisation et de l'âge de départ à la retraite, on ne peut pas la supporter, on ne peut pas l'accepter, c'est toujours non. L'abrogation des décrets liés à la loi de réforme des retraites de 2023 est cruciale pour rétablir la confiance.



## Paix, Pain, Liberté !

*Nous voulons bâtir dans la paix  
Une société fraternelle  
Où nous vivrons tous désormais  
Loin de la Guerre criminelle !  
Car nous voulons, en vérité  
La Paix, le Pain, la Liberté*

*Contre le fascisme assassin  
Nous nous dressons avec courage  
Afin que nous puissions demain  
Vivre à l'abri de tout carnage...*

*Car nous voulons, en vérité  
La Paix, le Pain, la Liberté !  
Debout, pour le combat final  
Contre un hideux obscurantisme  
Et que demain notre Idéal  
Sonne enfin la mort du  
Fascisme,*

*Car nous voulons, en vérité  
La Paix, le Pain, la Liberté !  
Contre les forces du Passé  
L'étendard de notre révolte  
Sans relâche doit se dresser  
Nous conduisant vers la  
Récolte,*

*Car nous voulons, en vérité  
La Paix, le Pain, la Liberté ! Pour  
que le peuple ait plus de pain,  
Que grâce à lui l'Amour rayonne  
Et que nos cœurs soient plus hu-  
mains,*

*Serrons les rangs,  
car l'heure sonne  
Où nous aurons en vérité,  
La Paix, le Pain, la Liberté !*

**Gaston Delavière**

**Ouvrier hospitalier, socialiste li-  
bertaire de Touraine**

Retrouvez-nous:

Web: <https://www.fo22.fr/>

Facebook page publique: [Cgt-Force Ouvrière 22](#)



Le 1er ministre n'est pas sourd, il refuse systématiquement d'entendre (dénier des enfants martyrs de Bétharram). Il met tout en œuvre pour le bien-être et l'intérêt général de sa communauté de notables. Cette surdité systémique est insultante envers les organisations syndicales. Son refus d'entendre la volonté populaire (pacifiquement exprimée) est piètrement assumé. Leur maintien au pouvoir pour nous asséner leur politique du grand centre libéral, renforcée à coup d'économie de guerre, est leur priorité.

Il semble que ces individus du grand centre libéral estiment tellement que leur politique est la seule solution qu'elle en devienne l'ordonnancement de la plus grande médiocratie publique.

Voilà une bien triste orientation générale, accentuée par la nauséabonde communication des va-t-en-guerres et le fléchage budgétaire qui va de pair. Force est de constater que les moyens des missions de service public s'amenuisent, que la santé publique prend une claqué sans précédent. La paupérisation touche le plus grand nombre, les droits des chômeurs sont restreints, les acteurs économiques et interlocuteurs sociaux en sont réduits aux ridicules de l'inutilité sociale.

C'est ainsi qu'ils se saluent tous les jeudis sous l'hospice d'un « conclave » social (mort née, ouf, merci FO) aux ordres d'un décideur autoritaire (lettre du cadrage et mise sous tutelle des interlocuteurs sociaux) dans ce qu'il nomme désormais « le village retraite » pour ceux qui restent et accompagnent (CFDT/MEDEF). Quelle honte, tant l'esprit du modèle de la « charte du travail » hante cette mauvaise pièce.

Cette « Médiocratie » érigée en gouvernance nationale a désormais ses résonances dans de multiples cercles socio-économiques, devenant une potentielle philosophie d'organisation par défaut où les directions sous couvert d'ouate du langage bien huilé et formaté protègent leurs intérêts immédiats aux dépens de leur éthique, se glissant ainsi à petit pas sous les draps du corporatisme. Tandis que les grands propriétaires sont choyés, l'écart entre les riches et les salariés se creuse et devient abyssal. Cet écart de richesse, il le nomme pudiquement pour nous faire porter le fardeau, sous le vocable de « la dette ». Le tout accompagné de son lot de : maltraitance, répression, dis-

crimination (syndicale), économie de guerre, cadeaux permanents aux capitalistes sans compensation, ... !

Voici bien les marques du déséquilibre d'une société où tout fout le camp. Le cocktail de la médiocratie est dangereux, nous le refusons, nous le combattons avec tous nos syndicats, nous œuvrons syndicalement pour le progrès social et contre toute forme de régression qu'elles soient économiques, sociales, écologiques ou humaines.

Ce grand centre libéral organise ainsi en son sein, l'absurde silence qui, nommons-le, est le premier facteur de désordre social. À ce sujet, je vous invite à lire dans notre journal notre note de lecture de Johann CHAPOUTOT qui nous éclaire par son livre :

« LES IRRESPONSABLES ». (Cf. page 17)

Nous, les prolétaires, nous réclamons le respect. Arrêtez de nous insulter et d'insulter nos organisations. Le conclave, la réduction des prises en charge Sécurité Sociale, ..., est un signe du glissement à la charte du travail.

« Le Pape, homme brave et doux » dit la chanson de Font et Vall décide ; le conclave des émissaires catholiques est convoqué et la dépouille de l'homme de Rome est inhumée en grande cérémonie et grande pompe médiatique.

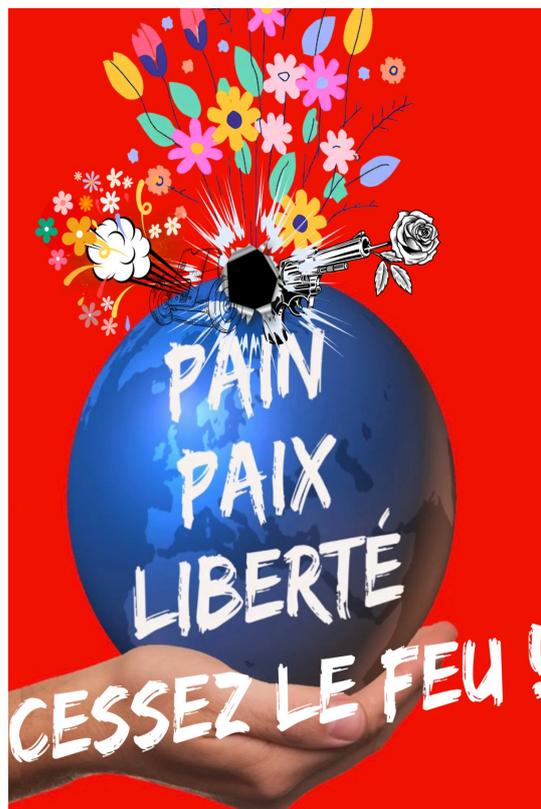
Le Président de la France annule son voyage à l'île Maurice pour aller aux obsèques du Pape. Les drapeaux de la République seront en berne samedi, ... !

Ami lecteur, quelle que soit votre croyance personnelle, les drapeaux de la République imprégnés de la loi de 1905, n'ont pas à être mis en berne. Cela fait partie du désordre social et de la faiblesse morale de la gouvernance en place ; c'est une insulte à la république laïque !!!

Pain, Paix, liberté et pour la justice sociale sont les slogans clamés par les organisations syndicales FO, CGT, Solidaires et FSU des Côtes d'Armor pour le 1er mai. Nous appelons ensemble à l'abrogation de la loi retraite de 2023 ; contre toutes les guerres ; Construire l'unité des travailleurs pour résister. Le 1er mai, nous ne manquerons pas de rendre hommage à Georges BUISSON (cf. page 4 ancien sec. Confédéral de la CGT de Léon JOUHAUX) qui par ses travaux a été le penseur de notre Sécurité Sociale mise en place par le CNR en 1945 dont nous fêtons, les 80 ans.

Continuer ainsi à voir les salariés se faire maltraiter et se mouvoir dans la survie d'une médiocratie ambiante imposée, sans réagir, cela m'est personnellement impossible !

Mes valeurs syndicales de libre penseur ou de penseur libre, partisan de la culture de soi-même, anarcho-syndicaliste imprégné de mes lectures de Fernand Pelloutier, qui reste un modèle non seulement pour moi mais également pour tous ceux qui se réclament du syndicalisme libre et indépendant, m'obligent à travailler à l'unité de la classe ouvrière à dire et écrire. Même si notre analyse irrite, cela nous oblige à construire la résistance de classe avec tous ceux qui s'identifient dans le syndicalisme de lutte de classe ou qui prennent progressivement conscience !



de cette nécessité.

Je nous refuse ce règne de la banalité du mal et de l'enfermement de l'individu. À la Médiocratie, j'oppose la liberté d'expression, la liberté de conscience et l'appel à l'unité de la classe ouvrière pour résister. La République sociale est à reconquérir, nous en sommes capables.

Pain, Paix, Liberté, À bas la guerre, À bas la calotte et vive la Sociale.

Pour l'UD CGTFO, le sg,

Éric LE COURTOIS



A la fin du printemps 2024, alors que l'agence Standard & Poors venait de dégrader la note de la France, Bruno Le Maire, ancien Ministre de l'Economie, déclarait « j'ai sauvé

l'économie française ! J'ai sauvé les usines, j'ai sauvé les restaurateurs... j'ai sauvé des emplois... » Bruno Le Maire, et au-delà, Macron et son gouvernement, ont sauvé les Français... vraiment ?

Il faut savoir que depuis l'élection de Macron à la présidence de la République la dette de la France est passée de 2000 à 3100 milliards... ! Tout ça pour cause de dogme anti-impôt ! Plutôt que de taxer les gros épargnants, les grandes fortunes, les superprofits, ils ont préféré couper dans les dépenses. Cette politique « sauve » t-elle les Français ???

Depuis 2017, les gouvernements successifs n'ont cessé de financer des cadeaux aux plus aisés en faisant les poches des plus précaires : ils ont diminué le système de retraite, écorné l'assurance-chômage, laissé se dégrader les services publics essentiels à l'hôpital, l'éducation nationale ou la justice.

En juin, Bruno Le Maire indiquait que cette nouvelle dégradation de la note n'aurait « pas d'impact » sur les Français. Pas d'impact ??? La grosse coupe claire de 10 milliards en février, c'était 2,2 milliards en moins pour l'écologie, 1,6 milliard en moins pour l'éducation et la recherche, 1 milliard en moins pour l'emploi... Le gouvernement ne taille pas « dans le gras » mais dans notre modèle social et dans les investissements d'avenir. Et les premiers à être touchés sont les citoyens les plus vulnérables : les chômeurs, mais aussi les enfants en situation de handicap qui se retrouvent sans AESH, ou sans place dans un établissement spécialisé, etc.

Dans la fonction publique, les conséquences de ces choix budgétaires sont dramatiques, notamment pour les

agents : avec le gel du point d'indice, ce sont 28 % de perte du pouvoir d'achat que les agents publics ont perdu depuis l'an 2000. A chaque hausse du SMIC, les premiers échelons de la grille indiciaire doivent être relevés pour ne pas se retrouver en-dessous du SMIC. Résultat : les grilles indiciaires sont devenues si peu attractives que la Fonction Publique n'arrive plus à recruter.

Par ailleurs, pour cause de restrictions budgétaires, chaque année, ce sont des milliers d'emplois qui sont supprimés. Mais désormais, avec des milliers d'emplois vacants (à l'éducation nationale, à la DGFIP...), plus de difficultés pour nos Directeurs locaux pour cibler les emplois à supprimer !



Autre conséquence : alors que les conséquences du dérèglement climatique se font chaque jour davantage sentir, il faudrait diminuer l'émission de gaz à effet de serre.... en chauffant moins les bâtiments publics par exemple. Mais les restrictions budgétaires annoncées annulent tout espoir de rénovation (isolation thermique) des locaux administratifs, alors que bon nombre d'entre eux sont de véritables passoires thermiques. Les agents continueront donc de travailler dans des conditions déplorables.

Il est temps de sortir de ces décennies de politiques publiques et sociales contraires aux intérêts des fonctionnaires et agents publics, et au-delà des usagers

qui voient disparaître le service public de proximité.

Il est temps de sortir du « fonctionnaires bashing » qui consiste à considérer l'agent public uniquement comme une dépense budgétaire.

La FGF-FO appelle de ses vœux à une rupture avec les politiques d'austérités des gouvernements précédents pour :

- mettre en adéquation les besoins et les moyens pour rendre le meilleur service public notamment par les recrutements nécessaires ;
- renforcer le statut général des fonctionnaires, protecteur de l'arbitraire, et ses principes avec le recrutement par concours, le diplôme et le maintien des catégories hiérarchiques (C, B et A) ;
- redonner de l'attractivité à l'emploi

public en revalorisant sans délai le point d'indice pour rattraper les pertes fortes de pouvoir d'achat subies depuis 2000 (-28,5%) ;

- améliorer la grille indiciaire, renforcer le principe de carrière et améliorer les conditions de travail sont les éléments indispensables pour une meilleure reconnaissance professionnelle des agents ;
- stopper les restructurations et réformes incessantes et destructrices (RGPP, MAP, Action publique 2022, etc.) pour redonner du sens à l'action publique.

**Nicole BURLOT**

secrétaire de la FGF FO22

## La Sécu a 80 ans.

80 ans. Une vieille dame. Pourtant la sécu n'a jamais été aussi moderne qu'aujourd'hui, dans un monde qui nous l'envie. En France, elle est un amortisseur de toutes les crises.

Pour les français, sans le savoir ou le percevoir, elle est présente dans nos vies quotidiennes.

Qui pense encore à la « sécu », en sortant de chez le médecin ?

Qui n'a pas pratiqué le tiers payant, sans avoir eu besoin de sortir un seul euro, après avoir mis dans le lecteur sa carte vitale plutôt que sa carte bancaire ? Qui se demande, en sortant de la pharmacie, à combien se monte sa facture de médicaments ? La sécu est bien là, pourtant invisible, dans notre quotidien.

Maladie, famille, retraite, accident du travail et maladies professionnelles, mais aussi autonomie, la sécu est avec nous dans toutes les étapes de notre vie et nous l'utilisons selon nos besoins après y avoir contribué selon nos moyens. L'autre branche de la sécurité sociale, c'est l'URSSAF, qui se charge de collecter les cotisations qui financent notre système. Mais aujourd'hui, cette cotisation finance à peine la moitié de notre sécu. Cette inversion a dévoyé le système original car c'est l'impôt qui vient compléter ce financement. Or la

spécificité de la cotisation, c'est qu'elle ouvre des droits, contrairement à l'impôt qui est soumis aux choix politiques. Nous le vivons en ce moment particulièrement quand se fait jour le débat entre financer une économie de guerre ou affecter l'argent au social. La conséquence pour les assurés, c'est le double voire la triple peine. D'une part nous cotisons, d'autre part nous compensons, avec nos impôts, les 80 milliards d'exonération de cotisations patronales et en plus nous subissons les économies imposées à la sécu (baisses des remboursements, franchises médicales, ou diminution d'indemnités journalières.) C'est pour cela que Force Ouvrière défend le modèle initial de la sécurité sociale comme un vrai choix de société. La cotisation ouvre des droits, constitue le paritarisme, et fonde notre salaire différé.

Quand Georges Buisson présente le 31 juillet 1945, son rapport pour la création de la sécurité sociale devant l'assemblée consultative provisoire, il parle d'une « redistribution du revenu national, destinée à privilégier les individus favorisés les sommes nécessaires pour compléter les ressources des travailleurs ou des familles défavorisées ».

Il posait ainsi les jalons du précepte « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

C'est à cette vieille dame si moderne, pilier de notre république sociale, intimement liée à notre organisation, que Force Ouvrière rendra hommage tout le long de l'année à l'occasion de ses 80 ans. Nous parlerons de son histoire, de son financement, de ses missions et de son avenir car malgré cette date anniversaire, la sécu est toujours sous le feu nourri des attaques visant à renforcer son étatisation, et au final sa destruction.

Mais c'est tous les jours, de chaque année, que notre organisation milite pour la sécurité sociale, que se soit au niveau confédéral, mais aussi dans les régions et les départements, notamment avec les militants FO qui siègent comme administrateurs et conseillers dans toutes les caisses de sécu. Nous sommes un grand réseau Force Ouvrière au service et pour la défense de la sécurité sociale.

Jean Jaurès disait « le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas !

Nous disons aussi, que la Sécu c'est le patrimoine des travailleurs ! Alors, battons-nous pour la vieille dame !



“ **De chacun selon ses moyens,  
À chacun selon ses besoins** ”

*Chacun paye en fonction de ce qu'il gagne et reçoit en fonction de ses besoins. Tel n'est pas le principe des complémentaires santé, dites « mutuelles » et l'actuel transfert de prestations de l'Assurance maladie vers les « mutuelles », à la faveur du « tiers payant » remet en cause ce principe fondateur des assurances sociales.*

« Nous tenons à alerter le conseil de nos vives inquiétudes pour l'avenir public de la santé et des assurés suite décret n°2025-160 publié au Journal officiel le 21 février 2025 et à son application, celui-ci modifie le régime des indemnités journalières de sécurité sociale (IJSS) en cas d'arrêt maladie à compter du 1er avril 2025. Désormais le plafond de rémunération pris en compte pour le calcul des indemnités journalières maladie versées par la sécurité sociale passera de 1,8 SMIC à 1,4 SMIC.

Nous dénonçons fermement cette mesure prise d'autorité par le gouvernement qui est passé outre l'avis du Conseil de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) ayant rejeté, à l'unanimité, ce décret le 7 novembre 2024.

Une lettre de la Confédération Force Ouvrière a été adressée et remise en main propre au Premier Ministre et n'a pas non plus permis d'infléchir cette décision unilatérale. En dépit de ce rejet unanime, le gouvernement choisit d'imposer le travail aux malades, au risque d'aggraver leur état de santé

En réalité, c'est la quête d'environ 600 millions d'euros ponctionnée sur les indemnités des bénéficiaires qui est au cœur de ce dispositif.

Force Ouvrière s'oppose fermement à cette mesure comme à toutes celles qui fragilisent davantage les assurés et, par conséquent, les dissuade de se faire soigner.

Encore une fois, ce sont les assurés et les malades, mais aussi les plus précaires, qui paient le prix de cette austérité décidée par décret eux qui déjà doivent faire face depuis janvier 2025 à une réduction des taux de rem-

boursement donc à une participation plus lourde pour les patients mais également un coup de mutuelle croissant entraînant l'accentuation de l'inégalité de l'accès aux soins.

Cette mesure contraint les salariés à pratiquer un présentisme même lorsqu'ils sont malades, par peur de perdre encore davantage leur reste à vivre, se défiant ainsi des risques connexes liés aux propagations des maladies.



Pendant pour la CGT Force Ouvrière l'impact sur le pouvoir d'achat n'est que la conséquence à court terme. A long terme, il faut craindre un renoncement aux soins, ce qui a pour conséquence directe sur un individu une dégradation de sa santé et de ses conditions de vie et sur une population entière des déterminants de santé qui se dégradent et qui em-

portent avec eux une réduction générale des conditions de vie en bonne santé voire, une espérance de vie en bonne santé réduite que nous ne mettrons pas en parallèle de la volonté de ce gouvernement de maintenir voir d'allonger encore davantage l'âge de départ à la retraite.

Nous profitons ce conseil pour réitérer notre opposition à la réorganisation programmée du service médical. Cette réorganisation retire l'autonomie et l'indépendance des médecins

conseils dans leurs décisions, qui seront désormais soumis à l'autorité des directeurs de caisses ; cette absorption par les caisses locales a suscité de nombreuses oppositions tant des praticiens que des interlocuteurs sociaux inscrits dans la gestion paritaire, qui collectivement ont dénoncé la rudesse de cette décision qui menace profondément l'indépendance des médecins et praticiens des services médicaux dont la qualité de l'indépendance a fait ses preuves depuis près d'un demi-siècle, et cela sous le prétexte réducteur qui consisterait à faire des économies sur les arrêts maladie.

Nos syndicats FO des agents des caisses de sécurité sociale dont notamment le SNFOCOS se sont clairement exprimés tant sur le fond, en refusant cette perte d'indépendance et cette prise de

contrôle qui mets les praticiens sous le joug des directions, que sur la forme en critiquant l'absence de dialogue social et de consultation des interlocuteurs sociaux. Ce mode autoritaire de gestion qui donne le « la » sur l'évolution des modes de direction et de management nous laisse perplexe et nous inquiète pour l'avenir quant aux déclinaisons locales.»

L'UD FO 22 appelle à la solidarité ouvrière

## Mobilisation dans le cadre de la journée internationale contre le racisme du 22 mars à Saint Briec.

Dans le cadre de la solidarité ouvrière contre le dumping social et les salaires de misères, notre UD soutient tous ses syndicats qui se trouvent confrontés à la maltraitance



d'État pour continuer leur activité de respect humain dans le cadre du droit d'asile.

La situation des travailleurs immigrés avec ou sans papiers s'est dégradée avec les consignes et le durcissement des règles données au Préfet par la circulaire Retailleau. Cette dernière est un outil de campagne qui détériore les conditions matérielles et morales des travailleurs dont tout particulièrement les immigrés et cela quel que soit leur statut. Les métiers en tension permettent aux salariés notamment issus de l'immigration d'accéder à des titres de séjour au bénéfice du patronat. Cela s'inscrit dans des conditions déplorables liées par le manque de moyens et la dématérialisation des services publics.

Pour FO, tous les travailleurs doivent

être protégés et accompagnés dans leurs démarches de régularisation. Ils doivent tous être régularisés.

**Communiqué**  
Du Bureau de l'Union  
départementale CGTFO 22

FO refuse le dumping social exercé par le patronat avec l'aval des gouvernements successifs.

De ce fait l'UD FO 22 avec de nombreuses autres organisations syndicales et la plupart des associations humanistes et d'accueil des migrants, solidaire et égalitaire contre le racisme, l'exclusion et l'exploitation des Côtes d'Armor, nous nous associons à l'appel de la « Marche des solidarités » samedi 22 mars à 11h place Duquesclin à Saint Briec.

**Non à la guerre, non au régime d'exception, aucune unité avec les marchands de canons !**

**Déclaration de la CE de l'UD FO 22 du 29/11/2024**

Nous, syndicalistes de la CGT Force Ouvrière sommes profondément attachés à la paix et notre soutien aux travailleuses et travailleurs de tous les pays martyrisés par les guerres impérialistes est indéfectible. Nous nous opposons à l'économie de guerre qui se traduit par les milliards d'argent public déversés aux industries d'armement au détriment de la satisfaction des besoins de la popula-

tion et des salariés.

De l'argent pour l'augmentation générale des salaires pour les services publics et la sécurité sociale !

La Commission Exécutive de l'Union Départementale s'est réunie le 29 novembre. Elle dénonce et combat la situation qui est faite aux salariés, du privé comme du public : plans de licenciements, salaires bloqués, destruction des acquis sociaux (sécurité sociale, retraite...), casse des services publics...

**Partout, réunissons-nous pour établir les revendications et préparons la grève pour gagner !** Nous avons tiré le bilan des 14 journées de grève contre la réforme des retraites. Les cheminots ont décidé la grève illimitée. Partout, n'est-ce pas le moment de préparer la grève pour gagner ?

L'Union Départementale Force Ouvrière 22 considère en effet que c'est la préparation de la grève la plus large possible, à tous les niveaux, qui est à l'ordre du jour face aux plans du gouvernement.

Pour l'Union Départementale Force Ouvrière 22, il faut appeler à la grève, non pas un jour, non pas trois jours, mais jusqu'à satisfaction des revendications ! Nous sommes convaincus qu'un appel, public privé, porté par l'ensemble des organisations syndicales, obligera le gouvernement, devant le blocage du pays, à céder et à payer les jours de grève.

L'Union Départementale Force Ouvrière 22 invite tous les travailleurs :

- à se réunir pour établir leurs revendications,
- à établir le mandat sur la grève indispensable pour faire reculer le gouvernement et obtenir satisfaction sur nos revendications !



## Déclaration de la Commission Exécutive de l'Union départementale CGTFO des côtes d'Armor le 21 mars 2025

Dès le départ FO a refusé la mascarade du « conclave », désormais l'heure est à la mobilisation pour obtenir satisfaction sur nos revendications :

### Abrogation de la loi sur les retraites pour un retour à 60 ans et à taux plein dès 37,5 annuités.

Dans tous les secteurs l'austérité pèse, et cela est accentué par le pillage des services publics et para publics qui n'ont de cesse de régresser. Nous refusons l'économie de guerre qui accélère la casse de notre modèle social.

En outre, les outils de discrimination syndicale tel le fichage des représentants syndicaux dans la Fonction Publique constituent une atteinte aux libertés fondamentales. De même, les mises en garde à vue des camarades de Besançon, l'arrestation des jeunes du lycée Diderot, les jeunes migrants violentés dans l'expulsion de la salle de la Gaité Lyrique, montrent ô combien notre République sociale est fragilisée dans ses fondements « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Ça suffit !

De ce fait, la CE fait sienne la déclaration du Bureau et le communiqué de notre UD du 07 mars 2025.

L'heure est à assumer notre responsabilité syndicale et à préparer la grève.

A l'unanimité de la CE.

## inFO des Luites dans les côtes d'Armor



Saint Brieuc, le 07 février 2025

### « FERMER, DEMONTER, INDEMNISER »

En mars 2023 FO.SIS 22 dénonçait par courrier l'absence de congés annuels mais également d'indemnisation pour les contractuels en centre mixte. Par un calcul d'apothicaire l'établissement pensait contourner le droit s'appliquant aux CDD-SPV.

Après bientôt une année d'attente, le SDIS 22 a reconnu son erreur en indemnisant les congés annuels non pris mais également les heures supplémentaires faites de manière rétroactive.

Ainsi des dizaines d'anciens contractuels ont pu récupérer plusieurs milliers d'euros.

Au-delà des nombreux messages de remerciements, nos actions et leurs finalités donnent du sens à notre engagement syndical !



## Détournement de l'argent public, stoppons-le.

### La santé des patients n'est pas un marché !

Nous sommes effarés en lisant la presse locale de découvrir que les ARS de Bretagne viennent de rallonger de 300 000 € de subvention publique pour compenser les dépenses qu'engendre la médecine libérale pour une maternité, clinique privée lucrative.

Alors que les agents et nos syndicats des hôpitaux publics et du médico-social se battent au quotidien pour obtenir des moyens de fonctionnement à hauteur de leurs besoins pour le maintien de nos services publics et du financement du médico-social.

Les maternités publiques des Côtes d'Armor sont en première ligne.

La loi de finances sur la sécurité sociale et sa déclinaison par les ARS conduisent aux déficits chroniques des hôpitaux publics. Les gestionnaires d'établissement sont contraints à des logiques d'austérité et à prendre des mesures drastiques notamment sur la masse salariale faisant ainsi fi de l'objectif public de santé, des patients et des agents.

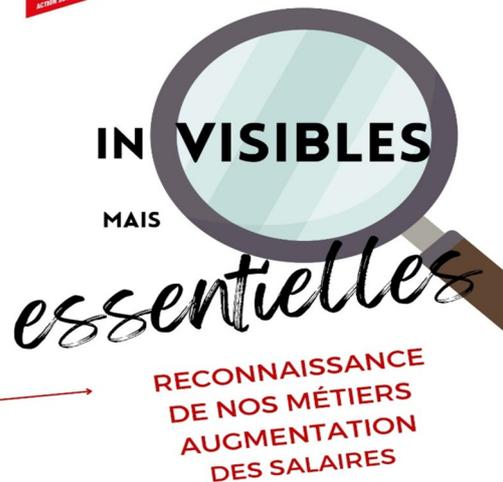
C'est une nouvelle illustration de la volonté gouvernementale et des ARS de détruire le service public de santé et la volonté affichée de voir disparaître le statut de fonctionnaire en s'attaquant de plein fouet à leur salaire, au profit du secteur privé à but lucratif et de l'armement.

L'argent public pour les services publics, c'est une urgente nécessité.

La logique de profit, c'est la logique de l'inégalité ; c'est la logique de mort !

Pour le bureau de l'UD CGTFO, le SG,  
Éric LE COURTOIS





Le Syndicat action sociale CGT **FO** des côtes d'Armor, salue les salariés, les étudiants, les syndiqués, les retraités et l'intersyndicale mobilisés le 1er avril pour faire face aux attaques de l'État et du patronat et fermement décidés comme nous le sommes, à organiser une riposte du social, Medico social et de l'aide à domicile pour l'obtention urgente des moyens à hauteur des besoin du secteur. Les politiques antisociales voulus par les gouvernements Macron se déchaînent et accélèrent avec une « économie de guerre » vouée à relancer la croissance du capital qui n'en a jamais assez (100 milliard de dividendes redistribués aux actionnaires du CAC 40 en 2024 un record absolu, battu chaque année depuis 2019 !! Et de nous expliquer que de l'argent il n'y en a pas ! qu'il faut se serrer la ceinture, ne manger qu'une fois par jour !

Leurs politiques d'austérité visent notre sécurité sociale et les missions de service public et de solidarité, les suppressions de postes dans le public comme dans le privé pleuvent. La dégradation croissante de nos conditions de travail entraîne une souffrance quotidienne, l'explosion des burn-out et accidents de travail nous place en tête et nous fait passer devant le BTP dans les métiers à risque. Le turn-over, les postes vacants et l'augmentation de nos files actives sont organisée par nos financeurs dont la volonté de réduire les budgets, n'a d'égale que les ambitions vertueuses et le vœu pieux d'une société plus inclusive. Faute de moyens toujours en baisse, évidemment ce sont les conditions d'accompagnement des personnes qui se dégradent dans une société où la pauvre-

té et les inégalités explosent, Nous n'accepterons jamais que les plus précaires et les professionnels qui les accompagnent constitue la variable d'ajustement.

A l'instar de l'état qui nous promet que l'avenir du secteur réside dans la tarification à l'acte Séraphin PH, Le patronat s'organise nationalement avec ses syndicats (AXESS NEXEM, FEHAP UNA) pour s'attaquer à nos conventions collectives et le 18 mars, oh surprise ! , AXESS nous explique qu'il a la solution pour répondre aux besoins de tous : une Convention Unique calquée sur le code du travail qui foule aux pieds tous les conquies sociaux du secteur, congés trim, congés d'ancienneté, journée de 12h, durée de repos, tout y passe.

La convention Unique de caniveau **FO** action sociale n'en a jamais voulu et n'en veut toujours pas !

Les coups s'intensifient, notamment envers l'insertion, le handicap ou la prévention spécialisée : dans le Nord, c'est 3 millions d'euros de budget supprimé, a minima 60 postes qu'en sera-t-il en côtes d'Armor ?? Le conseil départemental est resté totalement sourd à nos demandes d'entrevue, sans doute pour ne pas avoir à justifier les coupes sombres qu'il prévoit de faire dans le social et le médico-social dès le mois prochain ! Les ARS et la préfecture nous ont quant à eux reçus, mais aucune réponse en perspective. Pour ce qui concerne les patrons du département malgré leur pleurnicheries, aucun soutien de leurs salariés qui se battent pour l'obtention de moyens, ils ne concéderont même pas le paiement des heures de grève !

Nous appelons donc les salariés à se réunir dans toutes les boites, à discuter avec les organisations syndicales, à mettre en place des revendications et à lutter contre l'austérité budgétaire qui nous est imposée dans tous les champs professionnels et qui renforce la logique marchande dans le social, le médico-social et l'aide à domicile. Luttons aussi contre les réductions budgétaires, les dispositifs, plateformes de mutualisation et la tarification à l'acte SERAFIN-PH, ou encore le recours au bénévolat pour pallier

au déficit d'attractivité ou l'obligation du travail gratuit dans l'insertion.

**La loi de finance et le plan de financement de la sécurité sociale vont entraîner des réductions drastiques de moyens déjà insuffisants, des dizaines de milliers de suppression de postes, des fermetures de service en perspective et nous devons dès maintenant nous y opposer.**

Partout dans les centres de formation ou l'on nous prépare déjà la fin des diplômes et qualifications et aussi sur les lieux de travail, mobilisons-nous pour nos conditions de travail et d'étude. Exigeons une réelle politique de santé et de solidarité et des moyens conséquents et immédiats pour l'appliquer ! Revendiquons en interprofessionnelle les jours heureux, un départ à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisations !

**FO** action sociale appelle dans la continuité de cette journée de grève, les salariés à se saisir dès aujourd'hui, de toutes les initiatives de lutte propres à notre secteur et interprofessionnelles où nos revendications pourront être portées y



compris par la grève reconductible, ou la grève générale. Oui Face à des attaques sans précédent, fabriquons des ripostes sans précédent !

**Pour l'assignation judiciaire devant le tribunal administratif afin d'obtenir l'attribution de compensation financière des 183 €.**

**Pour l'abrogation de Séraphin PH**

**Pour l'abrogation de la loi Attal Défense de la Protection de l'enfance et de la Justice Des mineurs**

**Pour l'abrogation de la retraite à 64 ans et le retour à la retraite à 60 ans après 37,5 annuités.**

**Pour la Défense des Conventions collectives et leur amélioration**

**Pour l'amélioration de nos conditions de travail**

**Pour le retrait du projet employeur de CCUE**

**Pour l'Augmentation générale des salaires**

**Pour refuser la semaine de 48h et la journée de 12h**

**Pour se battre contre La disparition annoncée de nos congés Trimestriels .**

**Vive l'action sociale en lutte, Vive la sociale !!**

## Communiqué de presse

Le Groupement Départemental FO Santé 22, réuni ce jour, exprime sa colère face au versement de 300 000€ de fonds publics par l'ARS au regroupement de cliniques privées de Plérin appartenant au groupe mutualiste VYV pour pallier aux surcoût de dépenses d'emplois de pédiatres libéraux intérimaires afin de maintenir l'activité de sa maternité-. Cette décision soulève de nombreuses interrogations, surtout lorsque l'on constate que ces fonds publics sont octroyés au secteur privé à but lucratif.

Ce paradoxe est d'autant plus frappant dans un contexte où les établissements publics, déjà fragilisés par des moyens financiers insuffisants voir inexistant.

Rappelons que certains établissements ont un déficit de plus de 26 millions d'euros pour 2024 et peinent à offrir un service de qualité.

Faute de budget, il faut prioriser, voir même fermer des services de soins de proximité, nous avons pour exemple la maternité de

l'hôpital de Guingamp.

Pour Force Ouvrière il est inconcevable de voir des fonds publics détournés de leur mission première, alors que le gouvernement impose par le biais des tutelles qui sont les Agences Régionales de Santé aux directeurs d'établissements publics un plan budgétaire de retour à l'équilibre et donc de ce fait n'ont comme option de réaliser des économies drastiques et celles-ci se font en premier lieu sur la masse salariale.

Dans cette situation, privilégier le secteur privé au détriment du secteur public semble non seulement incohérent, mais aussi dangereux pour la santé publique et une mise en danger d'autrui pour tous nos concitoyens costarmoricains.

**Le Groupement Départemental FO Santé 22 exige : une réévaluation immédiate de ces choix politiques, la suppression des ARS Une réorientation des fonds publics le secteur publics.**

Pour Force Ouvrière ces choix sont essentiels pour garantir à chaque citoyen l'accès à des soins de qualité, partout et pour tous.

**STOP AU MASSACRE DE LA SANTE PUBLIQUE !!!**

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé permet à un salarié atteint d'un handicap physique, mental ou sensoriel d'être maintenu dans son emploi. Elle peut permettre l'accès à un nouvel emploi.

## LA RQTH

C'est quoi ?

**QUI PEUT DEMANDER CETTE RECONNAISSANCE ?**

Les victimes d'accident du

travail maladies professionnelles avec une incapacité d'au moins 10% et titulaire d'une rente.

Les agents atteints d'une maladie chronique, d'un problème de santé relevant de la maladie ordinaire.

**AVANTAGES DE CETTE RECONNAISSANCE ?**

Elle permet un aménagement du temps de travail (Temps partiel de droit)

Elle permet de bénéficier d'un aménagement du poste de travail

Elle peut faciliter la mise en place de dispositifs pour l'insertion professionnelle (avec l'aide du Fond d'Insertion de Personne Handicapée dans la Fonction Publique Hospitalière). Elle peut ouvrir le droit à une retraite anticipée.

**CONDITIONS D'ATTRIBUTION :**

Le dossier est traité par la CDAPH des Côtes d'Armor, dans un délai minimum de 4 mois.

Par la Commission restreinte de l'autonomie et des droits des personnes handicapées qui est une instance décisionnaire de la MDPH)

La RQTH est attribuée entre 1 à 10 ans, et peut-être attribuée à vie si le handicap ne peut évoluer favorablement

La demande est strictement personnelle et l'employeur n'intervient en aucun cas. La réponse est adressée par courrier au domicile de l'agent.

La RQTH est un statut et n'ouvre pas de droit à une allocation spécifique.

## ASSEZ DE L'INJUSTICE!

LE JOUR DE CARENCE FRAPPE LES AGENTS PUBLICS DÉJÀ FRAGILISÉS. C'EST UNE DOUBLE PEINE POUR LES MALADES!

ÊTRE MALADE, CE N'EST NI UN CHOIX, NI UNE FAUTE

NOUS EXIGEONS LE MAINTIEN DE LA RÉMUNÉRATION À 100% EN CAS DE CONGÉ MALADIE ORDINAIRE

SIGNEZ ET FAITES SIGNER MASSIVEMENT LA PÉTITION



SCAN ME

ENSEMBLE, REFUSONS LA STIGMATISATION DES AGENTS PUBLICS!



## InFOuest

Bulletin d'information trimestriel de l'Union Départementale CGTFO des Côtes d'Armor

- UD CGTFO 22
- **Un syndicat, rien qu'un syndicat**
- **5 rue de Brest, 22000 SAINT BRIEUC**



80  
ANS

## NAISSANCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

En 2025, nous allons fêter les 80 ans de la Sécurité sociale.

En 1945, la France exsangue, connaît un PIB nominal aux alentours de **10 milliards d'euros**.

Dans un élan de solidarité, la Sécurité sociale a été créée.

80 ans plus tard, le PIB est aux alentours de **3 000 milliards d'euros**.

En conséquence nous sommes **300 fois plus riches** et on nous explique qu'il serait bon de changer notre système de protection sociale !



-0.1%

## C'EST L'ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES ENTRE 2021 ET 2023

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages (en tenant compte de la composition des foyers) a stagné entre 2021 et 2023, malgré les mesures d'urgence mises en place par le gouvernement.

Cette évolution s'explique par le fait que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 10% durant cette période.

Toutefois, c'est une moyenne qui masque un creusement des inégalités entre ménages et une baisse importante du pouvoir d'achat pour une large partie de la population.

Le principal soutien au pouvoir d'achat a été la forte augmentation des revenus du patrimoine (dividendes, intérêts, loyers). Ces derniers ont augmenté de 20% en termes réels sur les deux dernières années.

À l'inverse, la fin des mesures exceptionnelles pour faire face à l'inflation en 2023 (indemnité inflation, prime exceptionnelle de rentrée, bonus du chèque énergie, remise carburant) a diminué le pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres.

49%

## NOTRE SÉCU EN DANGER

Les cotisations sociales ne financent plus que **49% des 645 milliards d'euros** de recettes des régimes de base prévues en 2025 (contre plus de 95% en 1980). Pour information, les recettes nettes du budget général de l'État s'élèvent à **312 milliards d'euros**. Par conséquent les recettes des régimes de base sont plus de deux fois supérieures à celles de l'État. On comprend donc mieux l'appétit féroce des gouvernements successifs à vouloir se l'accaparer !

Celles du régime de base ont été progressivement remplacées par la CSG (20%) ainsi que d'autres impôts, taxes et contributions sociales (18%), principalement la TVA (8%), les taxes sur le tabac (2%), les alcools (0.6%), le forfait social (1%) ou encore la taxe sur les salaires (3%). La politique d'exonérations de cotisations patronales est en cause, laquelle s'est poursuivie sans relâche ces dernières années.

En attribuant des recettes fiscales à la Sécurité sociale pour compenser les exonérations, ce sont principalement les salariés qui financent ce que les employeurs ne paient plus, soit par leur consommation (TVA), soit par leur activité (CSG). Toutefois, cette évolution remet en question les droits ouverts par les cotisations ainsi que le droit de regard et de gestion confiés aux représentants des travailleurs.

50  
MILLIARDS

## LES PROFITS ONT NOURRI L'INFLATION

Le taux de marge des entreprises atteint **33% de la richesse produite en 2023**. La hausse du taux de marge des entreprises\* est de **deux points de PIB depuis 2019**, soit l'équivalent de **50 milliards d'euros**.

Que s'est-il passé ?

- la hausse brutale des prix de l'énergie et des matières premières a été en grande partie répercutée par les entreprises ;
- contrairement aux chocs pétroliers des années 70, l'inflation a été un moyen pour elles de maintenir leurs profits dans un contexte de baisse de la productivité et de stagnation économique ;
- le phénomène concerne surtout les plus grosses d'entre elles, souvent donneuses d'ordre dans les secteurs de l'agroalimentaire, du raffinage et du transport maritime.

\*La part des profits dans la valeur ajoutée.

**200**  
MILLIARDS

## LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES EN 2023 : LA FRANCE CHAMPIONNE DES DÉPENSES PUBLIQUES

Chaque année les entreprises bénéficient d'aides publiques liées à des dispositifs dérogatoires et autres subventions. Elles sont principalement composées de niches fiscales ou exonérations de cotisations sociales constituant une perte de recettes pour les services publics et la protection sociale.

Ces aides sont rarement évaluées et, lorsqu'elles le sont, certaines s'avèrent inefficaces, comme l'illustrent les exemples du Crédit d'impôt recherche (CIR) ou des exonérations de cotisations sociales au-delà de 1,6 Smic.

D'autres font l'objet d'une captation par des grands groupes internationaux qui délocalisent ensuite leur production.

À travers ces aides, les entreprises contribuent de moins en moins au financement des services publics. Le poids de la fiscalité est transféré sur les ménages devant supporter une fiscalité indirecte et anti redistributive de plus en plus lourde.

Alors que certains estiment que la France doit réduire ses dépenses publiques pour assurer son désendettement, les aides aux entreprises sont étonnamment passées sous silence.

**60 %**

## INÉGALITÉS : LE RETOUR À UNE SOCIÉTÉ D'HÉRITIERS

L'héritage joue un rôle prépondérant dans la constitution du patrimoine. **Aujourd'hui 60 % du patrimoine total des ménages en France est hérité.**

- Cette proportion était de 35 % au début des années 70.
- 40 % des Français n'héritent de rien.
- Le top 1 % des héritiers recevront 4.2 millions d'euros en moyenne. C'est 13 millions d'euros pour le top 0.1 %.

Autrement dit, les grandes fortunes sont avant tout le fruit d'un précédent héritage. Une situation qui favorise la constitution de dynasties familiales et accroît de façon considérable les inégalités sociales.

Rappelons que la France est un des pays au monde comptant le plus de milliardaires !

En 2021, **92 % du patrimoine total brut était détenu par la moitié des ménages les plus riches. 15 % du patrimoine total est détenu par 1 % de la population !**

**74**  
MILLIARDS

## UNE POLITIQUE DES « CAISSES VIDES » AU PROFIT DES ENTREPRISES ET DES MÉNAGES LES PLUS RICHES

Les recettes ont baissé de **74 milliards d'euros** depuis 2018 du fait d'une politique ayant multiplié les allègements fiscaux.

Ils ont fragilisé les finances publiques sans pour autant avoir eu les effets qu'ils prétendaient avoir.

Ces baisses incluent notamment :

- **39 milliards d'euros en faveur des entreprises** parmi lesquelles la baisse de l'impôt sur les sociétés ; les impôts de production...
- **35 milliards pour les ménages** : suppression de la taxe d'habitation ayant surtout bénéficié aux 20 % des foyers les plus aisés ; transformation de l'impôt sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière (IFI) ; mise en place du PFU.

Loin d'avoir ruisselé, les allègements fiscaux ont alimenté la spéculation sur les marchés financiers.

**100**  
MILLIARDS

## DIVIDENDES : LES CHIFFRES VERTIGINEUX DU CAC 40

L'année 2024 est un record historique pour le CAC 40 qui a reversé près de **100 milliards d'euros** à ses actionnaires.

Ces versements se sont accrus de 60 % depuis 2019.

Cette distribution a pris la forme de dividendes pour **73 milliards d'euros** et de rachats d'actions pour **25 milliards d'euros**.

À l'heure où les plans de licenciements se multiplient, les entreprises du CAC 40 ont ainsi reversés **66 % des bénéfices** à leurs actionnaires.

Ces chiffres illustrent la prédation qu'opère la finance sur les richesses produites par les travailleurs.

**FO**



## Cécile Kohler et Jacques Paris

sont otages en Iran depuis le 7 mai 2022

Ensemble pour leur libération



Nous requérons que le gouvernement de la France déploie d'urgence les moyens pour obtenir la libération de notre camarade Cécile Kohler « professeure agrégée de lettres modernes », toujours détenue comme otage du régime iranien. Le 8 mars 2025, elle en sera à 1039 jours d'incarcération avec son compagnon Jacques Paris ainsi otages à souffrir dans les conditions effroyables des geôles iraniennes. FO Demande que tous les moyens diplomatiques de la République Française soient déployés pour obtenir la libération de Cécile et de Jacques.





# 1er mai 2025, Journée internationale des travailleurs

« **Abrogation de la loi retraite,  
Pain, Paix Liberté et pour la justice sociale.** »

**Ensemble nous sommes prêts à la grève et nous décidons de ne rien lâcher.**

**Voici ci-dessous les slogans retenus par l'intersyndicale FO, CGT, FSU, Solidaires des Côtes d'Armor.**

Dans l'unité intersyndicale nous appelons aux rassemblements et manifestations.

- **St Brieuc 11h** de la place du Général de Gaulle, jusqu'au Promenades.
- **Lannion 11h** Parking Caerphilly
- **Rostrenen** à Carhaix
- **Paimpol 10h30** place de la République
- **Dinan 10h30** Esplanade de la Résistance
- **Guingamp 10h30** devant la Médiathèque
- **Lamballe 10h30** Gare
- **Pontivy 10h30** place du Martray Loudéac à Pontivy.

En ce jour de solidarité internationale, nous militons de l'UD CGTFO 22, nous réaffirmons qu'il n'y a pas de frontière entre les travailleurs, non à la guerre, à toutes les guerres.

**Nous refusons :** l'austérité ; de payer encore et encore leur folle politique de ce qu'il nomme l'économie de guerre ; la fragilisation des écoles et des hôpitaux, la réduction des services publics et parapublics ; la remise en cause des droits des salariés et des chômeurs ; de galérer avec nos salaires et pensions ; les cadeaux fiscaux et autres exonérations au grand patronat outils d'émiettement de notre sécurité sociale de 45 ; l'allongement du départ de l'âge et des cotisations de nos retraites.

**Nous refusons** toutes les formes de discriminations et répressions dont celles menées contre les syndicalistes. Nous militons ensemble pour la libération immédiate des prisonniers et otages politiques, notamment pour la libération de Cécile Kohler et de Jacques

Paris (otages politiques incarcérés sans autre forme de procès depuis 3 ans en Iran).

L'économie de guerre et corporatisme va de pair, nous nous opposons fermement à toute tentative d'intégration des syndicats de salariés, en aucun cas, les travailleurs ne doivent accepter l'abnégation de leurs revendications. Les travailleurs n'ont pas à payer la guerre et les troupes françaises ne doivent pas être utilisées pour les besoins de l'ogre du capital.

Nous réaffirmons notre exigence de paix et de cessez-le-feu immédiat.

Au-delà de nos distinctions syndicales, face à cette situation Géo politique et économique, d'économie de guerre qu'il tente de nous imposer, notre conviction syndicale profonde nous intime à préparer la résistance sociale dans l'unité des travailleurs.

Pour nos Unions Départementales de lutte de classe, face à la remise en cause des droits des salariés, faire fléchir le gouvernement est une nécessité notamment sur la réforme des retraites ou notre position unitaire est claire, c'est l'ABROGATION.

**1<sup>er</sup>**  
**POUR LA**  
**JUSTICE**  
**SOCIALE**  
**MAI**  
**JOURNÉE INTERNATIONALE**  
**DES TRAVAILLEURS**  
**POUR**  
*le pain la paix*  
*la liberté*  
**FO**

**Nous invitons nos structures syndicales respectives à diffuser et discuter cette position et à prendre toutes les initiatives pour préparer dans tous les secteurs l'action commune indispensable pour faire fléchir le gouvernement.**

**C'est sous ce signe de l'Unité intersyndicale de résistance que nous appelons, le 1er mai 2025 à la mobilisation.**

L'UD CGTFO 22, est en deuil.

Hommage à notre ami et camarade

## Jean Claude Cadiou.

Camarades et amis, triste nouvelle.

Notre camarade et ami Jean Claude CADIOU, syndicaliste engagé, est né le 04 juillet 1962 à Lannion. Fervent militant de la Charte d'Amiens, honorable et respecté secrétaire de l'UL FO de Paimpol et de notre syndicat FO du lycée maritime Pierre Loti, il vient de passer de l'autre côté de la vague de la vie, ce 14 septembre 2024, à 62 ans. Jean Claude luttait pour ce que nous nommons la Sociale. Le cancer l'a entraîné dans sa dernière virée et ne lui a pas offert le temps de profiter de sa retraite.

Marie Pierre sa compagne et épouse depuis 33 ans et mère de leurs enfants (adhérente du SNUDI FO) nous a annoncé sa disparition à leur domicile.

Marin, officier électro mécanicien sorti hydro, il avait l'expérience des grands voyages. Proche de ses élèves du lycée maritime Pierre LOTI, il tenait tout particulièrement à maintenir le contact avec eux, même si ceux-ci avaient terminé leurs études depuis bien des années.

Il était apprécié et respecté par tous les gens de mer et tous les frères de la Côtes et par tous les syndicalistes et les élus qu'ils l'avaient côtoyé et parfois qui s'étaient confrontés à sa détermination.

Les plus belles histoires sont celles qui n'en ont pas l'air, et mine de rien, Jean Claude ça fait plus de 25 ans que nous faisons route ensemble pour la Sociale.

Tant que tes forces te l'ont permis, tu as été le secrétaire de l'UL de la CGTFO de Paimpol. Nombreux sont les travailleurs qui ont bénéficié de ton aide, de ta présence déterminée de ta force tranquille qui imposait le respect à tous et de tous.

Cette route humaine et syndicale, du partage, de l'amitié, du refus de l'ordre idiot, du refus de l'irrespect auquel les travailleurs et des gens de mer peuvent parfois être confrontés, du refus de ceux qui portent atteintes à nos libertés individuelles et collectives, du refus des injustices portés par les gens de pouvoir, était ce qui animait ton engagement discret, mais permanent pour améliorer le sort des autres. La solidarité pour les gens de rien et pour les gens de mer est notre utilité de vivre syndicalement. **« Nous nous devons d'œuvrer pour laisser à la jeunesse, les boulons, les écrous, le compas et le triangle pour les cartes de la route de la vie et la construction de leur bonheur »**; voilà en quelques mots l'œuvre du testament philosophique de ta vie.

Ton amitié indéfectible pour ceux que tu aimais, ta Marie Pierre, tes enfants, ta famille, tes élèves, tes collègues, tes aminches que parfois tu accueillais sourire aux lèvres avec quelques noms d'oiseaux, ponctués d'un : **« comment vas-tu ma caille, ... »**; ont construit cette histoire, notre histoire, ton histoire.

**À l'école de la poésie la vie, on n'apprend pas : on se bat.** Nous, notre devoir disais tu, est : **« de transmettre pour que les jeunes puissent avoir les moyens d'être et de se défendre, qu'ils se forment techniquement mais surtout qu'ils se construisent une conscience, leur conscience de classe, leur liberté par les acquisitions des savoirs faire cela leur offrira leur liberté d'être à ses petits c... !**

**Les plus beaux chants sont des chants de revendication. La musique et l'amour ne sont pas racontables, mais l'électromécanique, oui, ça, ça s'explique, heureusement d'ailleurs** » Aimais-tu nous dire et nous glisser après avoir levé le verre de l'amitié. Nous sommes nombreux à être imprégné de ta discrète ténacité pour

pouvoir en témoigner.

La vie est un grand livre écrit par un maladroit. Mais heureusement, nous, on s'en fout, on ne sait pas lire ! disait le poète « Léo Ferré ».

Alors oui, nos rires, nos grognes partagées, sonneront longtemps comme les claques et caresses des vagues sur les carènes de nos mémoires.

La mort n'a pas toujours tort. Lorsqu'elle abrège les douleurs du corps, et même si de cela tu étais prêt, ensemble, nous pensions qu'elle a tort lorsqu'elle nous enlève à ceux que nous aimons. Qu'elle est bien rude d'oser venir rompre l'union de la chaîne du temps et de l'amitié.

Salut à toi, frère de la côte, merci pour la fraternité que nous a apportée. En ton hommage, nous nous serrons les mains pour l'union de la chaîne de la vie; celle-ci est le souffle qui soutient et fait subsister entre eux tous les mondes, entre ciel et terre, c'est le lien libre et accepté que tu as contribué à ancrer en nous, ...

Ainsi soit-il !

Pour les camarades, de l'UD CGTFO 22, le secrétaire général,

Éric Le Courtois



## Hommage à notre amie et camarade

Notre camarade **Claudine Meignan**, militante de notre action juridique, défenseuse syndicale engagée, joyeuse dynamique et déterminée s'est battue jusqu'au bout de ce qu'elle a estimé comme possible. Désormais elle est libérée pour toujours des souffrances que le cancer lui causait, sans pouvoir profiter de la retraite professionnelle de directrice du magasin Gemo de Guingamp qu'elle avait en perspective. Elle s'en est allée début février après avoir pris le soin avec l'aide de son compagnon Gilles de saluer nombreux de ses amis dont les militants de notre Union Départementale.

Tous nos camarades de l'UL de Lannion, de l'action juridique de l'UD et du syndicat de la **FECFO** commerce et ses collègues du magasin GEMO lui rendent hommage et respect. Nous nous sommes rendus auprès de son merveilleux compagnon pour les accompagner lors des moments de mémoires et de recueillement, le 14 février dernier.

Nous lui rendons hommage et transmettons notre fraternelle affection à son compagnon et à sa famille.

Pour les camarades, de l'UD **CGTFO** 22, le sg, Éric Le Courtois



## Juridique Prud'hommes

D'abord une formation qui s'est tenue au Cap

Fréhel, et sa mairie qui nous accueillait pour tenir notre stage de formation de nos conseillers FO des Prud'hommes de Bretagne, stage organisé et négocié par Laurent Cassat notre mandaté du bureau pour l'action juridique de la CGTFO22. Un moment important pour les militants engagés dans le soutien juridique des salariés adhérents de nos syndicats FO, dont les isolés des TPE.



## Commission Egalité

La commission égalité des droits, en action directe d'échange et de formation pour le respect des femmes dans les conditions de travail, de salaire et dans la vie. C'est l'axe des réflexions partagées avec nos camarades de la Maison des femmes sans omettre notre lutte contre les violences sexistes. Merci à Danièle et Sophie nos mandatées de la CE et du Bureau pour l'organisation de ses journées d'études et d'éducation ouvrière. Nous sommes syndicalistes donc inmanquablement féministes.

Soyons prêts dans les NAO pour combattre

les inégalités salariales, à diplôme égal = salaire égal.



## Stage connaitre ses droits

L'Union Départementale organise un stage "Connaître ses Droits, niveau 1" du 3 au 5 mai prochain (attention : réservé uniquement au secteur privé)

"Lorsque l'on vient en aide aux collègues, il est important de pouvoir se fonder sur la réglementation et la législation. Ce stage t'aidera à mieux appréhender le Code du travail et la convention collective. L'objectif est donc que tu puisses plus facilement rechercher les informations dont tu as besoin dans le Code du travail et la convention collective dans ton activité quotidienne de syndicaliste."

### Programme :

Bref historique du droit du travail, hiérarchie des normes juridiques

Utilisation de la convention collective et du Code du travail

Mises en pratique à partir de cas concrets. Pour ceux qui ne l'ont pas créé, le dossier d'inscription papier est à retirer

auprès de Stéphane accueil@fo22.fr.

## Stage Découverte FO

Stage interprofessionnel de découverte du syndicalisme et de l'histoire du monde ouvrier,... excellentement animé par Laurent Fécamp du CFMS de la CGTFO. Les stagiaires ont terminé leur semaine ravis et avec une rencontre avec une grande partie des



membres du bureau de l'UD CGTFO22. Ce Stage est un passage nécessaire dans la vie d'un adhérents pour goûter la solidarité ouvrière et faire ses premières armes de syndicaliste de lutte de classe à la CGT Force Ouvrière.

Et deuxième semestre, un stage connaître ses droits 2, en préparation.



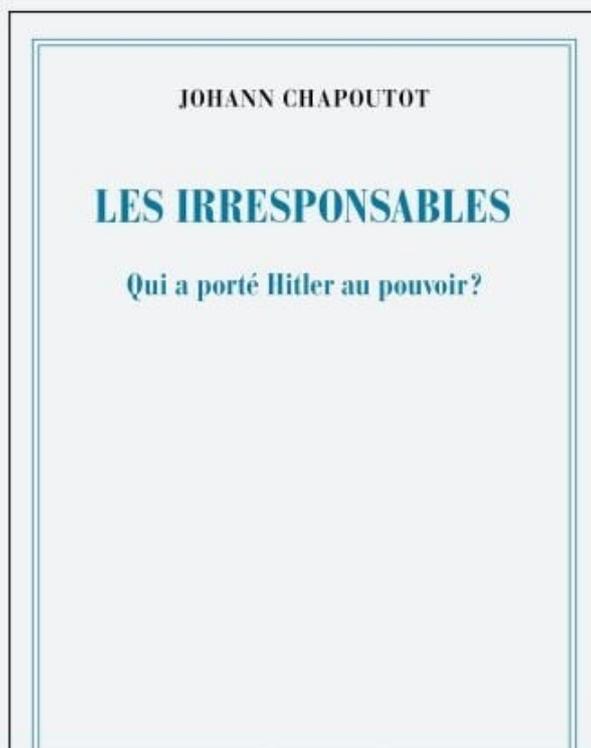
**FO** se bat pour l'égalité des salaires !

Retraitées, la pension des femmes est en moyenne inférieure de 40 % à celle des hommes.

## Un livre : Les irresponsables :

Un consortium libéral-autoritaire, tissé de solidarités d'affaires, de partis conservateurs, nationalistes et libéraux, de médias réactionnaires et d'élites traditionnelles, perd tout soutien populaire : au fil des élections, il passe de presque 50 % à moins de 10 % des voix et se demande comment garder le pouvoir sans majorité, sans parlement, voire sans démocratie.

Cet extrême centre se pense destiné à gouverner par nature : sa politique est la meilleure et portera bientôt ses fruits. Quand les forces de répression avertissent qu'elles ne pourront faire face à un soulèvement généralisé, le pouvoir, qui ne repose sur aucune base électorale, décide de faire alliance avec l'extrême droite, avec laquelle il partage, au fond, à peu près tout, et de l'installer au sommet. Cette histoire se déroule en Allemagne, entre mars 1930 et janvier 1933. Elle repose sur une lecture des archives politiques, des journaux intimes, correspondances, discours, articles de presse et Mémoires des acteurs et témoins majeurs. Elle révèle non pas la progression irrésistible de la marée brune, mais une stratégie pour capter son énergie au profit d'un libéralisme autoritaire imbu de lui-même, dilettante et, in fine, parfaitement irresponsable.



# JOHANN CHAPOUTOT

Gallimard

## A lire ! Histoire sociale Gerard Da Silva, écrivain militant de la CGT FO

S'appuyant sur des documents d'époque abondamment cités (décrets, lois, ordonnances, témoignages, etc.), cette *Histoire sociale de la France* innove en proposant une compréhension, siècle après siècle, de 2000 ans d'antagonismes de classes, 2000 ans de luttes contre les privilèges et l'injustice, combats qui ont tissé notre histoire, une histoire *sociale* trop souvent reléguée à cause de pompeux récits glorifiant monarches et autocrates.

Deux mille ans de combats contre les privilèges et les inégalités en France sont retracés siècle après siècle : les Bagaudes, des IIIe au Ve siècle, la révolte des paysans normands en 996, l'essor du féminisme dès la fin du XIVe siècle, la grève des ouvriers du livre en 1539, les révoltes des croquants au XVIIe siècle, la Révolution française, la Commune, le Front populaire, etc.

**S'**appuyant sur des documents d'époque abondamment cités (décrets, lois, ordonnances, témoignages, etc.), cette *Histoire sociale de la France* innove en proposant une compréhension, siècle après siècle, de 2000 ans d'antagonismes de classes, 2000 ans de luttes contre les privilèges et l'injustice, combats qui ont tissé notre histoire, une histoire *sociale* trop souvent reléguée à cause de pompeux récits glorifiant monarches et autocrates. Ainsi, ces pages insistent-elles, parmi tant d'autres évocations de l'exploitation des plus humbles par les puissants, sur les lois et dogmes chrétiens fondant un antisémitisme inscrit dans la loi (jusqu'à l'expulsion des Juifs du royaume en 1394), les attaques de la monarchie contre les « hérésies », la stigmatisation de l'homosexualité, les révoltes des paysans, les jacqueries, l'essor du féminisme à compter de 1400, les grèves et les élans du monde ouvrier, le Code esclavagiste de Louis XIV, etc., et, à l'inverse, l'apport humaniste et universaliste des Lumières... On y croise inconnus, méconnus ou illustres protagonistes de cette histoire de France, lancés dans un vaste mouvement émancipatoire toujours contré par la répression, le dégraissage, l'invisibilisation. Toutefois, des événements comme la Révolution française, la Commune, le Front populaire, le Conseil national de la Résistance, et d'autres moins connus, viennent contrebalancer réaction et conservatisme, arrachant par la lutte ce que les possédants ne sauraient concéder de leur propre chef. Dès lors, avec Montaigne, que « chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition », cette histoire nous enseigne la force de l'union et l'union des forces. Tel est le legs vivant de l'humanité.

Geignons que l'alternative sociale est toujours possible !

Gérard da Silva est titulaire d'un doctorat de troisième cycle et d'un doctorat d'Etat es lettres. Il a publié une dizaine de livres d'histoire sociale, dont *Georgi Buisson, père de la Sécurité sociale*, *Arthur Groussier, père du Code du travail*, *Suzanne Buisson, socialiste, féministe, résistante*. Il a publié également plusieurs livres de poésie.

materialismes.com  
Collection « Essais »  
35 €



Gérard da Silva Histoire sociale de la France

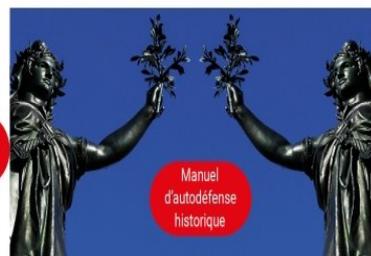
Manuel d'autodéfense historique

Éditions Métailogues

Gérard da Silva

# Histoire sociale de la France

De la guerre des Gaules aux luttes contemporaines



Éditions Métailogues



# DU 5 AU 16 MAI 2025, VOTEZ ET FAITES VOTER FORCE OUVRIÈRE !

**1 500 000 actifs et retraités** vont élire plus de 5700 délégués cantonaux. Une élection aussi importante que ton vote **FO** lors des dernières élections CSE.

## POURQUOI VOTER FORCE OUVRIÈRE AUX ÉLECTIONS MSA ?

### ▶ **FO DÉFEND TA PROTECTION SOCIALE**

Alors que certains veulent fusionner la **MSA** avec le régime général, **FO** défend la **MSA, SEUL** guichet unique essentiel pour ta famille.

### ▶ **DES ÉLU(E)S PROCHES DE TOI**

Les délégués cantonaux **FO** viennent de ton entreprise, connaissent tes problématiques et partagent tes valeurs.

### ▶ **UNE ACTION CONCRÈTE AU SEIN DE TA MSA**

Nos élu(e)s **FO** interviennent dans ta caisse **MSA** pour résoudre les difficultés que TU rencontres.

### ▶ **POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE AVEC DES EFFECTIFS MSA RENFORCÉS**

**FO** revendique l'augmentation des effectifs, juste et équitable, ainsi qu'une qualification accrue du personnel, pour garantir un service efficace pour toi et ta famille.

### ▶ **POUR VOTER POUR DES CANDIDAT(E)S DE TON ENTREPRISE**

Des salarié(e)s **FO** de l'entreprise se présentent sur leurs cantons respectifs. Ils continuent ainsi ta défense sociale au sein de la caisse MSA. Alors renforce ta protection de famille en votant comme pour les élections **CSE, VOTE FO !**

**LES ÉLECTIONS MSA NE SONT PAS DES ÉLECTIONS À PART  
MAIS BIEN UNE ÉLECTION À PART ENTIÈRE !**

**ALORS DU 5 AU 16 MAI 2025  
VOTEZ ET FAITES VOTER FORCE OUVRIÈRE !**



Elles perçoivent des salaires de 23.5 % en moyenne inférieurs à ceux des hommes (en prenant en compte les temps partiels) ;

- Elles occupent 42.6 % des emplois de cadre alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes,

- Elles représentent 57 % des Smicard-es

- Elles occupent près de 80 % des emplois à temps partiels dont beaucoup de temps partiels imposés ;

- Elles touchent des pensions de retraite de droits directs 38 % moins élevées en moyenne que celles de hommes ;

- Elles sont à la tête de 82 % des familles monoparentales ;

- Elles prennent 95 % des congés parentaux ;

Plafonds de verre, planchers collants, parois de verre sont autant de termes qui qualifient les carrières des femmes.

Elles ont plus difficilement accès aux postes à responsabilités, elles sont plus nombreuses à être dans les bas salaires et à y rester, elles sont très majoritairement dans des métiers à prédominance féminine sous-valorisés et mal rémunérés. Nous revendiquons que les heures de travail de nuit soient payées telles qu'elles étaient majorées avant les lois travail d'El Khomri / Hollande.

Elles subissent aussi les carrières en accordéon qui les pénalisent sur leur rémunération durant leur vie active mais également sur leur pension de retraite. Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, le manque de structures publiques de la petite enfance, pénalisent quasi-exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales. Elles sont 30 % à réduire leur activité professionnelle à l'arrivée du 1er enfant.

Majoritaires parmi les personnels de la Fonction publique et principales usagères, les femmes seront les premières

sagées dans le budget pour les services publics. Si la mobilisation intersyndicale a permis de faire reculer le gouvernement sur son projet d'imposer 3 jours de carence, il n'a pas renoncé à celui de baisser à 90% la rémunération des agent.es en cas d'arrêt maladie. Nous combattons cette injustice profonde qui pénalisera d'abord les femmes, leur rémunération et leur pouvoir d'achat.

Si l'on tient compte des pensions de réversion et de la majoration pour enfants, la retraite moyenne des femmes est inférieure de 25,2 % à celle des hommes. Cet écart résulte des inégalités au travail : salaires, carrières interrompues pour congés parentaux, temps partiels, emplois précaires, etc. Il résulte aussi des effets des réformes successives : les femmes ont été les premières pénalisées par l'allongement de la durée de cotisation, l'application de la décote et le report de l'âge légal de départ en retraite. À chaque fois que l'on repousse la durée de cotisation requise, elle est toujours moins atteignable pour les femmes, notamment par l'absence de mise en place par les employeurs de l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes au travail.

Nous revendiquons que les trimestres pour les enfants et les congés parentaux soient octroyés avec les cotisations compensées, à toutes fins que les femmes puissent bénéficier d'une retraite pleine et entière ; nous revendiquons que le pourcentage des pensions de réversion soient revues à la hausse et qu'elles soient versées de droit.

La mobilisation massive de 2023 a mis les retraites au centre du débat. Deux ans après notre mobilisation historique contre la dernière réforme des retraites,

le gouvernement est contraint d'ouvrir des concertations pour revoir cette réforme. Ces concertations appelées Conclave par Bayrou ne doivent pas servir à légitimer la loi jamais votée, imposée par 49.3 en 2023 contre la volonté de la population. Aujourd'hui, plus de 70 % des citoyen-nes sont pour l'abrogation de cette réforme scélérate. L'intersyndicale CGT, FSU SOLIDAIRES ET FO rappelle son attachement au système de retraite solidaire par répartition et revendique un âge de départ à la retraite à 60 ans. Les organisations syndicales présentes aujourd'hui s'étaient engagées devant vous à continuer la lutte pour l'abrogation de la réforme. Ce 8 mars est une première journée qui en appellera d'autres : c'est bien par la grève que nous gagnerons l'abrogation de la réforme des retraites.

Le constat : Au travail, 82% des femmes ont déjà fait l'objet d'agissements sexistes ou sexuels et une sur cinq est victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle.

Les moyens alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont encore très en deçà des besoins. La convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail pour lutter contre la violence et le harcèlement au travail et la recommandation 206 associée sont appliquée à minima par la France.

Mais cette dernière a été transposée à droit constant. Nous revendiquons la nécessité d'obtenir des droits nouveaux pour les victimes de violences sexistes et sexuelles dans le monde du travail. (exposé des revendications)... Le 8 mars est aussi l'occasion de revendiquer la libération de toutes les prisonnières politiques journalistes et syndicalistes et militantes féministes incarcérées dans le monde.

**Les femmes ne veulent plus de parole en l'air ! Elles veulent des actes !**

**Sophie Fouqueteau**

## Union Locale Saint-Brieuc

5, rue de Brest  
22000 Saint Brieuc  
Secrétaire : Carine LE TERTRE  
Tel : 02 96 33 62 63  
Du lundi au vendredi, 9h-12h/14h-17h

## Union Locale Dinan

1 Genetais, 22100 Taden  
Secrétaire : Pascale VALADAS  
Tel : 02 96 39 65 07  
Uniquement sur rendez-vous.

## Union Locale Guingamp

4, place du Murio  
22200 Guingamp  
Secrétaire : Céline KOVACS  
Tel : 02 96 33 62 63  
Uniquement sur rendez-vous.

## Union Locale Lamballe

48, rue du Dr Lavergne, 22600 Lamballe  
Secrétaire : Laurent CASSAT  
Tel : 02 96 33 62 63  
Uniquement sur rendez-vous.

## Union Locale Lannion

15, place des Patriotes, 22300 Lannion  
Secrétaire : Patrice LOISON  
Tel : 02 96 46 52 40  
Du lundi au vendredi, 9h-12h/14h-17h

## Union Locale Loudéac

36, rue de Moncontour, 22600 Loudéac  
Contact : Guyène FRENAY  
Tel : 02 96 33 62 63  
Uniquement sur rendez-vous.

## Union Locale Paimpol

Secrétaire : Céline JASTRZEBSKI  
Tel : 02 96 33 62 63  
Uniquement sur rendez-vous.

## Union Locale Rostrenen

6, rue Joseph Pennec  
22110 Rostrenen  
Secrétaire : David ISABEL

### Chère camarade, cher camarade,

Savais-tu qu'en adhérant à ton syndicat, non seulement tu devenais membre de Force Ouvrière, mais aussi membre de son association (1901) de consommateurs et locataires, l'AFOC. Ce n'est ni une assurance ni une mutuelle, on en est pas client mais juste membre, et militant ou bénévole pour ceux des syndiqués qui la font vivre. En tant qu'association 1901 l'AFOC est ouverte aux non-syndiqués qui payent une cotisation, qu'ils sollicitent l'AFOC pour un problème à résoudre ou bien pour y militer. Si l'AFOC doit intervenir, c'est gratuit pour les FO, sa cotisation étant comprise dans leur carte + timbres annuels. Par contre, pour quelqu'un de non syndiqué qui sollicite FO, si ce n'est qu'un renseignement, bien sûr c'est gratuit, mais si l'AFOC doit constituer un dossier et entreprendre des démarches, une cotisation est demandée.

L'AFOC vient en aide principalement dans les deux domaines de la consommation et de l'habitat.

Aussi, dès qu'un problème survient, n'attendez pas, contactez l'AFOC 22 dont la représentation est assurée aussi bien à l'UD22 que par les Unions Locales (Dinan, Guingamp, Lannion, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Quintin, Rostrenen, Saint Brieuc) dont les secrétaires en sont les correspondants locaux.



### L'ACTION JURIDIQUE POUR LA DÉFENSE DES SALAIRES DONT NOTAMMENT CEUX DES T.P.E AU CŒUR DES ENGAGEMENTS DE FORCE OUVRIÈRE DES CÔTES D'ARMOR

Les militants FO sont attachés à faire valoir les droits des salariés, en particulier ceux issus des petites entreprises où s'organiser n'est pas toujours facile. Une équipe militante formée autour des défenseurs syndicaux, conseillers des salariés, conseillers prud'homains et camarades les plus avertis en matière de droits du travail se charge de recevoir, orienter et assister les salariés syndiqués à Force ouvrière pour faire valoir leurs droits.

Cette équipe a des relais dans tout le département des Côtes d'Armor et se réunit régulièrement au sein d'une commission d'action juridique pour déterminer les meilleurs angles d'attaques pour les salariés qui ont choisi notre organisation syndicale pour les représenter au près des tribunaux prud'homains.

Cette commission se réunit chaque mois et suit l'ensemble des dossiers dont elle s'occupe.



J'adhère

2025

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

Nom Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Employeur : .....

Convention collective : .....

Poste occupé : .....



## UD CGTFO 22

### Restons en contact

Union Départementale des syndicats  
Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE  
5 rue de Brest, 22000 SAINT BRIEUC  
02 96 33 62 63 [con-](http://con-)



Facebook

Web

<https://www.fo22.fr/>

